Formez-vous aux premiers secours et gardez en mémoire les trois principes : protéger – alerter – secourir.

La mise en place d'un cahier d'infirmerie avec la date, le nom, et la signature de la personne soignante (chaque soin d'un enfant doit y être mentionné) est obligatoire.

Attention : Une élimination des produits périmés doit être effectuée régulièrement.

Rappels : Le vaccin légalement obligatoire est le DT Polio.
Il est interdit de donner à un jeune des médicaments autres que ceux prescrits par un médecin ou donné par ses parents. Donc, en dehors d'un traitement signalé par ses parents, ou donné par un médecin que nous aurions fait venir, **nous ne pouvons pas donner de médicaments.**

Le contenu de la trousse

Matériel :
- Pince à épiler
- Thermomètre médical
- Paire de ciseaux à bouts ronds
- Alcool à 90° pour le nettoyage des instruments uniquement
- Couverture de survie
- Poche de froid instantané
- Epingles à nourrice

Consommables :
- Compresses stériles
- Gants à usage unique
- Antiseptique liquide incolore non alcoolisé (désinfection des plaies)
- Gel antiseptique pour les mains
- Pansements individuels et ruban adhésif hypoallergique
- Bandes extensibles de différentes largeurs
- Pommade autorisée contre les brûlures
- Pommade contre les coups (arnica)
- Sérum physiologique en uni dose
- Coussin hémostatique d'urgence
- Morceaux de sucre

Selon les besoins :
- Crème solaire (écran total)
- Anti-moustiques
- Quelques serviettes hygiéniques.

Avertissement : rendez-vous sur les sites des représentations départementales *Jeunesse et Sport* pour confectionner votre trousse.

Doivent être prévus

- Des moyens de communication permettant d'alerter rapidement les secours,
- La liste des personnes et organismes susceptibles d'intervenir en cas d'urgence :

→ Pompiers :	18
→ Police :	17
→ SAMU :	15
→ Appel d'Urgence Européen :	112
→ SOS enfance maltraitée :	119

Numéros à vérifier localement :

→ Médecin de garde :	…….
→ Centre antipoison :	…….
→ Gendarmerie :	…….